

## LE COURRIER DE SOREL

La Gazette de Berthier sont imprimées et publiées par CHENEVERT & CIE,

en la Cité de Sorel, lesquels sont les seuls éditeurs et propriétaires.

BUREAUX ET ATELIERS : No 40, RUE PRINCE BATTISSE DE J. A. CHENEVERT, PRÈS DU BUREAU DE POSTE.

ABONNEMENT : 1 fois par semaine..... \$1.00 par an

L'abonnement date du 1er et du 15 de chaque mois. Tout semestre commandé se paie en entier.

ANNONCES :

Première insertion..... 10 cts la ligne insertion subséquente..... 5 cts " Avis de Naissances, Mariages et Décès, 25 cts chaque. Pour avis spéciaux..... 10 cts la ligne Annonces à long terme traitées de gré à gré.

J. A. CHENEVERT, GÉRANT.

## Cartes d'Affaires.

J. B. T. Lafrenière,

NOTAIRE,

Agent d'Assurance maritime, contre le feu et sur la vie.

Bureau:—Bâtisse de la Banque d'Hochoyaga.

Coin des rues George et Roi.

Sorel, P. Q.

1er mai 1903.—a

C. J. C. WURTELE

AVOCAT

Bureau de la Seigneurie de Sorel, 60 Rue du Roi, Sorel.

J. C. Wurtele, B. O. L.

22 mars 1902.—a

A. P. VANASSE,

—AVOCAT—

RUE GEORGE

SOREL,

Voisin de la Banque d'Hochoyaga.

Suit les diverses cours du district.

Attention toute spéciale aux rentrées de fonds.

Sorel, 29 mars 1902.—1a.

LACOMBE & ROCHER

AVOCATS

1608 RUE NOTRE-DAME, Bell Tél. Main 1946.

MONTREAL

Baronnesses à Berthier et à l'Assomption.

Montréal, 1er sept. 1901.—a

Tél. Bel. 2287.

L. Z. GAUTHIER

Architecte et Évaluateur,

Banque d'Épargne, Chambre No. 7

180 Rue St-Jacques, MONTREAL.

16 avril 1902.—a

Téléphone (Main) 1566.

DRS TRESTLER & GLOBENSKY

DENTISTES

No. 2 Rue St-Denis, (Coin Craig) MONTREAL.

Vis-à-vis le Carré Viger.

21 juin 1901.—a

J. B. Pauzé & Cie.

PEINTRES-DÉCORATEURS

D'Enseignes et de Maisons

10 Rue St-André.—MONTREAL

23 avril 1902.—a

Dr Albert Lassalle,

DES HOPITAUX DE PARIS,

Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge,

No 133 RUE ST-DENIS.—MONTREAL

Juin 1902.—a

## Une aide pour les Mères

On a constaté, dans des milliers de cas, que les Tablettes Baby's Own sont ce qu'il y a de mieux pour les enfants atteints de coliques, constipation, diarrhée, fièvres simples, rhumes et dérangements dus à la dentition. Nous garantissons que ces Tablettes ne contiennent ni opium ni drogues dangereuses, et qu'on peut les faire prendre aux nouveau-nés avec autant de sûreté qu'aux enfants plus âgés. Mme Joel Anderson, Shanley, Ont; est une des mères qui ont constaté la valeur de ce remède. Elle dit: "J'ai employé les Tablettes Baby's Own et j'en ai obtenu les meilleurs résultats"

Toutes les mères devraient avoir de ces Tablettes à la maison. En cas d'urgence elles pourront conserver la vie à un petit être qui leur est cher. Vendues chez tous les pharmaciens ou expédiées par la poste à 25 cents la boîte à ceux qui écriront à la Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

## Tendresse de Fauve

—Véléda, venez !... Allons, vite, venez !

A la voix du maître, seul un grognement répondit.

Alors, frappant du pied, plus autoritaire, il jeta :

—Véléda, obéissez !

Du coin le plus sombre de la large pièce aux volets clos pour atténuer la chaleur, une chose non définie, simplement enroulée sur elle-même, ainsi qu'une pelote, se dégagea, et une tigresse, les dents découvertes en un large bfillement, les pattes repliées, rampant presque, s'avança :

—Mais, mais... j'ai peur ! cria en se reculant précipitamment le jeune femme à laquelle son hôte voulait présenter le fauve.

—Ne vous effrayez pas, un mouton !

Et tout en parlant, il flattait la bête de larges tapes amicales.

—Vraiment, vous ne craignez pas qu'elle vous morde ?

—Me morde !... Tenez !...

Il ouvrit de force la gueule de la tigresse et enfonça son poing.

—Pourtant, insista la visiteuse, n'osant encore approcher, mais le corps penché curieusement, le tigre s'approchait difficilement.

—Oui, lorsqu'on le nourrit avec de la viande. Mais quand, comme Véléda, on le prend à la mamelle et l'éleve exclusivement au lait, on en fait un compagnon fidèle et facile.

Toujours à distance, l'amie osa passer le bout de son ombrelle sur le dos de la bête. Celle-ci, heureuse de la caresse, tendit le cou. Alors, amusée de voir sa face béate, avec ses grands yeux ronds, presque fermés de contentement, la jeune femme lui chatouilla la nuque.

Mais Véléda poussa un petit grognement satisfait ; épouvanté, elle fit un bond du côté de la porte.

—Eh bien, quoi ! jeta son hôte en riant, vous avez peur ?

Sur le seuil, sans se retourner, elle cria :

—Je n'ai pas envie d'être dévorée... Adieu... bonsoir !...

La visiteuse disparue, toujours égayé, il jeta :

—Pauvre Véléda ! comme on te juge !... Pauvre Véléda !...

Un instant, il joua encore avec elle. Mais, accablé par la chaleur, il s'assit de nouveau à sa table, et dans une pose avaient les jambes écartées, le corps affaissé sur la chaise, le bras gauche allongé, caressant du bout des doigts la tigresse couchée à son côté, il reprit la lettre commandée :

"Chère mère, écrivait-il, comme il y a longtemps que je ne t'ai embrassée !... Voilà aujourd'hui trois ans que je suis résident à..."

Lâchant la plume, il répéta tout haut la phrase écrite :

—Comme il y a longtemps que je ne t'ai embrassée !...

A cette heure de souvenir, il revoit sa mère avec sa belle tête de vieille femme, assise dans le fauteuil placé près de la fenêtre, une chauffeuse sous ses pieds, triotant sans regarder l'ouvrage, ses yeux calmes occupés par le mouvement de la rue.

Une mélancolie pénible le gagnait à évoquer ainsi les tendresses éloignées. Il se trouvait très abandonné de cœur dans ce pays.

Et sentant Véléda lécher affectueusement de sa langue un peu rude sa main pendante, l'émotion qui, depuis une seconde, le crispait, creva et une larme lente vint s'écraser sur le papier de la lettre.

Il n'avait éveillé, en ces régions perdues, qu'une amitié : celle d'une tigresse. Hors d'elle, il était seul, tout seul. Il pouvait partir, il pouvait mourir, sa disparition n'éveillerait nul regret.

Soudain, il fut tiré de sa rêverie grise.

Une cuisson, amenée par les coups de langue plus nerveux de Véléda, le brûlait.

Sans regarder, il voulut dégager son bras, mais la patte de l'animal, rudement, le retint.

Vivement, il se retourna :

A demi redressé, l'œil mauvais, le poil hérissé, les griffes sorties, le fauve maintenait, ainsi qu'un os, la main sur laquelle des gouttelettes de sang perlaient.

Il eut l'intuition immédiate qu'il était perdu :

La tigresse avait goûté le sang ! Son âcre saveur réveillait tous ses instincts aveuglés par la domesticité, et d'un coup, redevenue sauvage, elle disputait la proie, qu'elle désirait maintenant de toute la force de son impétieuse nature.

Les babines retroussées jouissivement, elle se reprit à le lécher plus fort, toujours plus fort. Et pâle, la sueur aux tempes, les yeux agrandis par la terreur, il comprenait qu'au moindre mouvement fait pour se dégager, ne le connaissant plus, assoiffé d'une soif de sang, elle se jetterait sur lui.

La gorge sèche, n'osant même pas prendre la voix autoritaire dont il se servait avec elle, il bégayait des mots confus :

—Véléda, ma mignonne !... Véléda, je t'en prie !

Mais, sans y prendre garde, l'animal répondait par des grognements, tandis qu'en des mouvements rageurs, les griffes de sa patte éraillaient l'étoffe de sa manche.

Alors il se répéta ce qu'était fini. Elle allait lui happer la main, puis elle broierait son corps, déchiqueterait sa chair. Et contre ce supplice abominable, il ne pouvait rien, rien du tout.

Le colossal effort de son être malingre pour se défendre inutile. Personne n'entendrait les cris poussés.—D'un simple coup de patte, elle l'assommerait. Il ne pouvait rien, rien du tout.

Et souffrant par avance son martyr prochain, des larmes, de grosses larmes d'enfant affolé, ruisselaient sur ses joues, pendant que ses lèvres décolorées bégayaient toujours :

Véléda... ma mignonne !... Véléda... ma chérie !...

Soudain, sa face s'éclaira.

Il venait d'entrevoir une possibilité de délivrance.

Dans le tiroir de son bureau, il y avait un revolver !

Ah ! mon Dieu ! s'il avait le temps de le prendre, il tuerait la tigresse et serait sauvé. Ah ! mon Dieu ! s'il avait le temps de le prendre !

Doucement, très doucement, afin que l'animal ne crût pas qu'il voulait s'échapper, il étendit le bras libre. En tâtonnant, il chercha l'ouverture, puis l'ayant trouvée, avec d'innies précautions, il fouilla.

Tout à coup, son cœur, tant l'émotion était grande, cessa de battre ; ses doigts venaient de rencontrer l'arme.

Toujours lentement, lentement, réunissant toute son énergie pour ne pas déranger le fauve dont les dents frôlaient maintenant sa peau il ramena le revolver.

Et redevenu, de cet instant, absolument maître de lui, il comprenait que la lutte s'égalisait et qu'il pouvait en sortir victorieux, très froid, ne tremblant plus, il tira dans l'oreille.

Véléda poussa un rugissement si formidable qu'il vibra dans toute la maison, et comme une masse, s'abatit sur la natte de jonc clair qu'elle tache de son sang noir.

Une seconde, exactement dans la même position, il resta, hébété.

(Suite sur la 4e page.)

## BANQUE MOLSON

Incorporée par acte du Parlement 1855.

BUREAU PRINCIPAL, — MONTREAL

Capital autorisé..... \$5,000,000

Capital payé..... 3,000,000

Réserve..... 2,850,000

Dépôts reçus et intérêts accordés.

Traites vendues et collectées sur toutes les principales villes du

CANADA ET ETATS-UNIS

ARGENT

FRANÇAIS, ANGLAIS, AMÉRICAIN

ACHETÉ ET VENDU.

Succursale à Sorel, Rue du Roi.

Communications par téléphone.

J. FERD. MOREAULT,

Gérant.

Sorel, Juin 1903.

## Marché de Sorel.

PRODUITS DE LA FERME.

Bourre frais, la lb..... \$0 24 à 25

Oufs frais, la douzaine. 25 30

VIANDES

Bœuf, la lb..... 9 10

Porc frais, la lb..... 10 11

Lard salé..... 9 10

Mouton, le quartier..... 70 80

VOLAILES ET GIBIERS.

Poules, le couple..... 80 90

Pigeon, le couple..... 20 25

Poulets..... 60 75

GRAINS.

Blé, le minot..... 1 00 1 25

Blé d'inde le minot..... 60 70

Avoine, le minot..... 33 35

Sarazin, le minot..... 50 55

Orge, le minot..... 50 55

Goudrioles..... 45 50

Patates le minot..... 50 60

Pois..... 1.40 1.50

DIVERS

Miel coulé, la lb..... 08 10

Miel en gâteau, la lb..... 10 12

Sucre d'ér. la lb..... 10 12

Sirope d'érable le gallon. 1 00 1 25

Graisse, la lb..... 13 15

Tabac en feuille, la lb..... 15 25

Paille, le 100 bottes..... 1 75 2 00

Foin, le 100 bottes..... 6 50 7 00

Peau de bœuf, la lb..... 5 6 1/2

Peau de mouton, jeune..... 15 20

Peaux de veau..... 7 9

## LE PETIT LIVRE D'OR

Du Cultivateur et du Colon

Traitant les maladies du CHEVAL, de la VACHE, du MOUTON, du PORC, des VOLAILES et du CHIEN.

Prix, 50 cts. Nous n'acceptons pas d'estampilles. S'adresser à

La Pharmacie Vétérinaire du Dr Grignon-STE-ADELE, Co. TERREBONNE. 13 Novembre, 1903.—6m

En fait de cartes, papiers, et autres fournitures pour impressions de luxe, nous avons au Courrier de Sorel, ce qu'il y a de plus nouveau, venant des Etats-Unis, de France et d'Allemagne. Demandez nos échantillons.

Pour des impressions de luxe, sur carton, papier, en cre de couleurs, ou bronzées, donnez vos ordres au Courrier de Sorel. Nous avons ce qu'il y a de plus nouveau en fait de caractères et de fournitures. PRIX MODÉRÉS.

## UN REMEDE PUREMENT VÉGÉTAL CONTRE LES CORS

Le Putnam's Painless Corn Extractor est un composé entièrement végétal, ne brûle pas et ne laisse pas de taches douloureuses. Insistez pour avoir le Putnam, il guérit en une nuit.



## LIGNE DE NAVIGATION

ENTRE PIERREVILLE ET MONTREAL.

SS. "FLORIDA"

—SAISON 1904—

Le SS. "Florida" voyagera entre Pierreville et Montréal comme suit :

## DEPART DE PIERREVILLE

Les dimanches à 8.30 a. m., et les mercredis de chaque semaine à 3 hrs p. m., arrêtant à ST-FRANÇOIS DU LAC, PIERREVILLE MILLS, STE-ANNE DE SOREL, SOREL, arrivant à MONTREAL, Shed No 3, CANAL LACHINE, les dimanches et mercredis soir à 10 hrs p. m.

## DEPART DE MONTREAL.

Les mardis et vendredis de chaque semaine à 12.00 p. m., arrêtant à SOREL, STE-ANNE DE SOREL, PIERREVILLE MILLS, ST-FRANÇOIS DU LAC et arrivant à PIERREVILLE le même soir à 10 hrs p. m.

Arrêt à Sorel, le dimanche, de 2.30 à 3.30 hrs p. m.

Le port de PIERREVILLE MILLS comprend les paroisses de NOTRE DAME DE PIERREVILLE et de la BAIE DU FEBVRE.

Le port de ST-FRANÇOIS-DU-LAC comprend les paroisses de ST-PIE-DE-GUIRE et ST-BONAVENTURE D'UPTON.

Le port de PIERREVILLE comprend les paroisses de ST-ELPHIEGE, ST-THOMAS DE PIERREVILLE, ST-ZEPHIRIN DE COURVAL et ST-JOACHIM DE COURVAL.

Pour tous autres renseignements concernant les taux de passage, fret, etc., etc., s'adresser à bord au CAPT. YERGENEAU ou à J. A. BEAUCHAMIN, commis.

JACOB LAPERRIERE, Agent, Pierreville.

P. DESMARAIS, Agent, Pierreville Mills.

F. PELLETIER, Agent, St-François-du-Lac.

E. DESMARAIS, Agent, 97 Rue St-Jacques, Montréal.

J. A. TRIBAUDEAU, Agent à Sorel.

par ordre, A. A. MONDOU, gerant, Pierreville, Que.

N. B.—Connections à Sorel avec la Cie Richelieu & Ontario pour Québec, Trois-Rivières, tous les ports sur la Rivière Chambly et le Nord du St-Laurent.

Atterrage : Montréal, Shed No 3, Canal ; Sorel, Quai de la Cie du Richelieu.

Téléphone St-Laurent. Montréal : Bell Téléphone No 2641-25 mars 1904.—SS

## Pour guérir un rhume en un jour.

Prenez les Tablettes Laxatives de Quinine de Broma. Les pharmaciens vous remettront votre argent si elles ne vous guérissent pas. La signature de E. W. Groves est sur chaque boîte. Prix 25 cts.

18 octobre 1901.—a

Nos prix pour impression sont à la portée de toutes les bourses Imprimerie Le Courrier de Sorel

## J. Geo. Lamarche

DENTISTE, RUE GEORGE, SOREL.

Bureau précédemment occupé par M. le Dr Nolin, Près de la Banque d'Hochoyaga, dans le bloc Vanasse.

18 décembre 1903.—a

## Duhamel & Richard,

NOTAIRES, COMMISSAIRES C. S. Agents d'assurance sur la vie et contre le feu.

Bureaux à St-Ors et à St-Roch. Aussi à Ste-Victoire, le mercredi. 27 Nov. 1903.—a

## DEPOT CENTRAL DU CAFE

AVEC CHICORÉE OU SANS CHICORÉE

DE CHASE & SANBORN

Une livre de café Maracaibo, avec Chicorée, frais moulu, 25cts.

1 livre de café Java et Mocha, special blend, frais moulu, 40cts.

1 boîte café, 1 livre, seal brand, 45cts.

Essayez une livre de ces cafés, et vous n'en prendrez jamais d'autres.

## Vin de Messe Misa

Romagos Y Ventosa

Je possède une copie de l'analyse du chimiste des arts et manufacturiers de France à Montréal, M. A. BERTHIER.

Aussi un certificat des évêques recommandant sa pureté.

PRIX SPÉCIAL POUR LE CLERGÉ.

Agent pour l'American Tobacco Co. Ses cigarettes, ses tabacs noirs et jaunes en palettes, ses tabacs coupés en paquets sont les meilleurs.

1000 Gallons de Vins Canadiens les plus beaux, les plus purs, les meilleurs du marché..... 60cts, 80cts, et \$1.00 le Gallon.

Beau Sherry sec Pedro Domocq \$3.00 le gallon. Vins de Oporto, tous les grades.

Champagnes Pommery & Gono grandes et petites bouteilles. Champagnes Gratien, grandes et petites bouteilles.

Tout les poissons salés, frais, en boîtes, pour le carême.

Fromages de toute sortes, à l'épicerie de

Le Grand-Tronc Pacifique.

55 DE MAJORITE POUR LE GOUVERNEMENT.

La discussion sur le Grand Tronc Pacifique s'est terminée jeudi matin, par Sir Wilfrid Laurier qui a résumé le débat en répondant à tous les arguments qui avaient été exposés et en faisant un appel à tous les partisans du parti libéral, d'appuyer la politique du gouvernement sur le projet du Grand Tronc-Pacifique.

M. Bell, de Pictou, a répondu quelques mots au premier ministre. Les députés ont été alors appelés pour le vote qui a été pris à 2 heures. La majorité la plus forte du parti libéral depuis 1896 a été remportée à cette occasion. Le gouvernement a obtenu une majorité de 55 voix, c'est-à-dire 61 voix en faveur de l'amendement de Borden et 116 contre. La résolution présentée par Sir Wilfrid Laurier a été adoptée par la même majorité.

L'an dernier, à la dernière session, quand M. Borden a présenté un amendement à la troisième lecture du bill du Grand-Transcontinental, la majorité du gouvernement n'avait été que de 38 voix.

À cette session-ci, le gouvernement le remporte, comme on peut le voir, sur toute la ligne, et sa politique destinée à favoriser l'avenir du pays, est acceptée d'emblée. Après le vote, les plus chaleureuses félicitations ont été présentées au premier ministre.

M. Tarte n'était pas là, et comme d'habitude, il s'est abstenu de se prononcer.

M. R. L. Borden convoque une assemblée pour samedi, le 23 du mois courant, au club Jacques-Cartier, à Montréal, à 10 heures a. m., des organisateurs et des principaux amis du parti conservateur.

L'honorable sénateur Forget et M. Rodolphe Forget n'ont plus aucun intérêt dans le "Journal".

Il en est de même, nous assure-t-on, pour l'hon. M. Beaubien, M. T. C. Casgrain et M. Hugh Graham.

Le nouveau bureau de direction du "Journal" est composé comme suit :

Président—Gérin Normand. Vice-président—Pascal Amesse, jr. Directeurs—J. G. Monk, Arthur Larente et Uldéric Tremblay. M. J. A. Carufel a été choisi comme secrétaire-trésorier de la compagnie et gérant du "Journal".

MM. Tremblay et Normand ont été chargés du contrôle de la rédaction.

Les nouveaux directeurs sont tous de vieux employés du "Journal".

L'Abolition de la peine de mort.

Cette question n'est pas nouvelle, elle a été, à diverses époques, longuement discutée, un peu partout dans tous les pays du monde. On a même, en France, organisé un comité sous la présidence de M. le duc de la Rochefoucauld, dans le but d'obtenir l'abolition de la peine de mort.

Comme on veut de nos jours ressusciter ces éternelles polémiques d'alors, il n'est donc pas hors de propos de citer quelques pages ou passages de Norbert Billiard, "Le Monde Judiciaire" livraison du "mois d'août 1864." "M. Jourdan, l'écrivain humanitaire du siècle, dit-il, trouve mes remarques sur cette importante question, désobligeantes, etc., lui qui affirme qu'il n'existe aucune espèce d'analogie. "Un des grands arguments des abolitionnistes, dit Billiard, est celui-ci : Il n'est pas permis à l'homme

de détruire son semblable, de trancher volontairement une existence "sur laquelle Dieu seul a droit."

"Or, ajoute Billiard, la vie humaine n'est-elle moins sacrée à la pointe de l'amour-propre que sous le coup de la loi ? Quand on provoque un adversaire en duel, n'est-ce pas lui dire : Vous êtes un homme d'honneur, mais vous m'avez froissé, il faut que je vous tue. Trouvez-vous, continue Billiard, cela plus logique et plus humain que de dire à un assassin : Vous êtes un atrocité criminel, la loi vous supprime pour votre punition et pour l'intimidation de ceux qui seraient tentés de vous imiter ?

M. Jourdan reconnaît bien que l'intérêt social doit passer avant tout, mais il ajoute : "Nous voyons bien comment l'échafaud peut nuire à cet intérêt suprême, mais nous cherchons en vain en quoi il peut lui servir. Ce n'est pas le sang du criminel que la société exige, c'est l'assurance qu'il sera mis dans l'impossibilité de nuire."

"L'illusion de la générosité sentimentale, répond Billiard, fait oublier au théoricien polémiste que la peine de mort est non-seulement répressive, mais encore exemplaire, et qu'elle seule épouvante et peut retenir bien des bras portés à l'assassinat."

"Lacenaire, ce voleur assassin, à ces mots "abolition de la peine de mort," regarda froidement l'avocat qui émettait devant lui cette étrange théorie, et avec ironie lui fit cette réponse : "Bêtise. On ne tue pas pour tuer, on tue pour voler. Alors on tuera toujours quand on voudra voler."

"Voilà, dit Billiard, l'abolition de la peine de mort jugée par un spécialiste. Cette phrase tranchante du grand malfaiteur, n'est-elle pas une arme défensive léguée à la société attaquée, un testament en faveur de l'échafaud ? Et Lacenaire en pareille matière n'était-il pas, une autorité ?

Je livre ces quelques réflexions aux nombreux concurrents de "La Presse," avant de prononcer le grand "Oui" ou le grand "Non" sur cette importante question de l'abolition de la peine de mort.

"LE MONDE JUDICIAIRE." Sorel, 21 Avril 1904.

UN VRAI TRIOMPHE

Le triomphe de la science médicale : le BAUME RHUMAL guérit tout, de la grippe, bronchite, sans nécessiter de régime spécial. 25. cts partout.

Le dragage du chenal

L'honorable M. Préfontaine a promis d'accorder une attention toute particulière au chenal du Saint-Laurent, pour le dragage. Il veut que la route entre Montréal et Québec soit rendue navigable pour que les vaisseaux du plus fort tirage puissent y circuler sans dangers.

Le dévoué ministre a fait une étude spéciale des moyens à prendre pour améliorer la navigation du Saint-Laurent au Cap de LaRoche, et M. Weiner, un des ingénieurs les plus éminents du continent a soumis des plans en ce sens.

Le premier a pour but de faire le travail par les dragues.

Le second est pour l'établissement d'une chaussée qui entraînerait une dépense de \$6,000,000. Il y eut une objection, car si l'on draguait le chenal, cela aurait pour effet de faire baisser le niveau de l'eau, mais M. Weiner dit que l'on peut parer à cela en déposant près des bords où ça ne nuirait en rien à la navigation, la terre enlevée du chenal. L'hon. M. Préfontaine est néanmoins décidé à demander des subsides afin de faire creuser le chenal jusqu'à Trois-Rivières.

Il faut de nouvelles dragues pour compléter les travaux en perspective.

En référant au rapport annuel au chiffre de la dépense pour le travail de dragage du Saint-Laurent, on voit que la somme de \$255,000 a été dépensée à cet effet.

En 1884, quand on commença les travaux de creusage, il n'y avait que 11 pieds d'eau dans le lac Saint-Pierre, maintenant le chenal a 27 pieds 1-2 et même 30 pieds à cer-

tains endroits. Depuis que le dragage est commencé dans le Saint-Laurent, on a enlevé 36,910,155 verges. Les compagnies maritimes sont en jubilation devant l'initiative du ministre de la marine et des pêcheries, qui veut faire du Saint-Laurent la plus parfaite voie fluviale au point de vue de la navigation.

Législature Provinciale

Le grand événement de la session est arrivé. L'hon. M. McCorkill a prononcé son fameux discours sur le budget et il a fait preuve d'une éloquence qui n'a pas démenti son beau talent d'orateur. Une longue heure durant, l'hon. trésorier de la province a exposé l'état financier de nos affaires publiques.

L'hon. M. McCorkill est le digne représentant de celui dont il a fait un bel éloge dans son discours, l'hon. M. Duffy Sa connaissance approfondie de nos chiffres et les classer avec méthode le fait apprécier de tous ceux qui se connaissent en finances. Le surplus cette année est de \$169,000.

Le Canada à St Louis

La grande exposition universelle de St Louis s'ouvrira le 30 du courant. M. Wm Hutchison, commissaire canadien, est parti mardi et passera deux mois à diriger et surveiller l'exposition canadienne.

Le Canada occupe 50,000 pieds carrés d'espace et expose 20 wagons de produits. Les minéraux seuls coûtent \$100,000 y compris \$65,000 en or. Le reste comprend l'asbeste, le nickel, le corundum et le mica. Les produits forestiers coûtent \$15,000 et le poisson et le gibier \$12,000. Il y a à part cela les produits agricoles, qui couvrent 13,000 pieds carrés d'espace, la même superficie pour les minéraux. Nos animaux empaillés sont dans le palais des poissons. Il y a en outre des castors vivants, une archéologie.

Le pavillon canadien mesure 70 pds de face et est entouré d'un vérandah de 15 pieds de longueur. Il servira aux réceptions, et à l'administration. Il contient des salles de lecture, des fauteuils. Les produits forestiers comptent 300 variétés de bois, toutes d'origine canadienne. On y montrera du grain poussé à 500 milles au nord du tracé projeté du G. T. P.

L'exposition canadienne fera certainement honneur à la nation.

UNE SOCIÉTÉ DE COLONISATION MODELE.

Dans son rapport, nous remarquons qu'à l'endroit des Sociétés de colonisation, la Commission de Colonisation s'est montrée très sévère et nous sommes heureux de constater que parmi toutes les Sociétés, celle du Lac St. Jean est tout spécialement recommandée, comme étant la plus efficace et la mieux organisée pour son travail de rapatriement, de colonisation et d'immigration.

Nous sommes très heureux de reproduire la partie du rapport concernant cette Société :

"La Société de Rapatriement et de Colonisation de Québec et en Europe, aux Etats-Unis et dans les vieilles paroisses de la province ; elle ne perd pas ses colons de vue tant qu'ils ne sont pas établis ; elle les aide, les encourage et les protège. Elle a au Lac St. Jean des officiers chargés de les recevoir et de les renseigner, des guides pour les accompagner et les diriger dans le choix des lots. Surtout, elle est puissamment et efficacement secondée dans ses efforts par la compagnie du chemin de fer du lac St. Jean, qui met généreusement à sa disposition des passages à prix réduits pour les visiteurs, des passages gratuits de leurs bagages. Cette Société accomplit une œuvre qui est assurément dans l'intérêt du public et de la colonisation et mérite d'être encouragée."

Cette grande et belle Société doit avoir son assemblée annuelle le 25 du courant, dans la salle des Bills Privés, au Parlement de Québec, afin de permettre à tous les députés qui s'intéressent au mouvement, de prendre part aux délibérations de cette assemblée annuelle qui est toujours imposante.

Le fait est que ce n'est pas chose banale que de voir 1,500 membres d'une organisation semblable, partir des confins du pays pour venir assister aux débats. Ce sont de vrais patriotes ces gens, et nous aimerions à contempler un spectacle semblable dans tous les coins de notre chère province canadienne.

Un remède pour l'insomnie

Un marchand bien connu de St-Jean raconte comment il s'est débarrassé de cette terrible affection.

Un des hommes les mieux connus de Saint-Jean, N. B., est M. G. G. Kierstead, épicière et marchand général, 641 Main Street. M. Kierstead a une intéressante histoire à raconter au sujet du manque de santé, insomnie et finalement renouvellement des forces, qui ne peut manquer d'intéresser les autres. Il dit :—"Il y a quelques années, j'étais tout à fait abattu et ma santé faiblissait, cela était dû indubitablement à l'excès de travail et au surmenage des nerfs. Il m'était impossible de dormir la nuit et je n'éprouvais aucun repos au lit. Ma vie m'était à charge et je ne trouvais en rien le moindre plaisir. Je vis que la science médicale et les médicaments qui me soignaient étaient impuissants à m'apporter le moindre soulagement. Les docteurs différaient d'opinion sur mon affection. Trouvant que j'allais de mal en pis et presque exténué par l'insomnie, je résolus d'abandonner les affaires et d'aller me reposer à la campagne. Comme j'étais au plus mal et désirant presque mourir, ma femme insista pour que j'essaye les Pilules Roses du Dr Williams. J'avais perdu toute confiance dans les remèdes mais pour faire plaisir à ma femme je résolus d'essayer les pilules. J'ai une raison d'en être reconnaissant. Dès le début, ces pilules me furent d'un grand secours et je pus enfin recouvrer le sommeil. J'en continuai l'usage jusqu'à ce que je me sentis de nouveau tout à fait bien portant. Je pus dormir comme dans mon enfance, je devins fort et sain, et depuis ce jour je n'ai pas connu une heure de malaise. Je n'hésite pas à dire que les Pilules Roses du Dr Williams m'ont sauvé la vie, et j'en dirai toujours du bien à toutes les personnes qui souffrent d'insomnie."

Les Pilules Roses du Dr Williams opèrent des guérisons comme celles de M. Kierstead, lorsque les médecins et les autres remèdes ont failli, parce qu'elles font du sang riche et nouveau et renforcent ainsi tous les organes du corps et stimulent les nerfs. C'est ainsi qu'elles guérissent d'indigestion, affections des reins et du foie, nervosité, névralgie, palpitations du cœur, rhumatisme et les troubles spéciaux qui remplissent de misères la vie de tant de femmes. Les véritables pilules portent toujours le nom complet "Dr Williams Pink Pills for Pale People", sur la bande autour de chaque boîte. Si vous avez un doute écrivez directement à Dr Williams Medicine Co ; Brockville, Ont ; et on vous expédiera les pilules, poste payé, à 50 cents la boîte, ou six boîtes pour \$2.50.

La St-Jean-Baptiste

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, célébrera cette année ses noces de rubis. Il y aura soixante dix ans, le 24 juin prochain, que soixante Fils de la Liberté se réunissaient, dans le Jardin de la rue Saint-Antoine, pour instituer cette belle fête de la Saint-Jean-Baptiste, qui est devenue et qui restera la fête nationale des Canadiens-français dans toute la Puissance du Canada.

C'était un noble but et une inspiration profondément patriotique qui les animait. Ils avaient en vue le maintien dans leur intégrité des grandes traditions nationales de leur race : traditions de foi, de courage, de générosité. C'est à Ludger Duvernay, que nous devons de fêter la St Jean-Baptiste.

LE MAL DE TÊTE NÉVRALGIQUE EST HABITUELLEMENT

Accompagné de douleurs internes, mais le soulagement est prompt à venir quand on y applique la Nerviline, car c'est le plus puissant remède du monde pour soulager la douleur. "Je considère la Nerviline comme un remède des plus magiques contre la névralgie. Je suis sujette à de violentes attaques de cette maladie, écrit Mme E. G. Harris, de Baltimore, mais je ne suis jamais incommodée quand j'ai la Nerviline à la maison. Le prompt soulagement qu'elle apporte la Nerviline, la rend inestimable pour moi. Quelques applications n'ont jamais manqué de chasser la douleur. Je puis aussi recommander la Nerviline contre la raideur des jointures et le rhumatisme." Essayez vous-même la Nerviline. Prix, 25 cents.

A SOREL.

Le service anniversaire de feu M. François Labelle a eu lieu ce matin à l'église paroissiale.

Mme William Morgan, qui a passé l'hiver chez son père, à Chatham, Ont., est revenue mercredi soir, en bonne santé.

"L'Alma", yacht très confortable de M. Boucher, fera le service le samedi, entre St-Ours, St-Roch et Sorel, pour le marché.

M. Jules Allard, avocat, député d'Yamaska, vient de fonder une société avec M. Lanctôt, avocat, de Montréal, qui viendra s'établir à Sorel, au commencement de mai.

MM. Arthur et Henry Chapeleine viennent d'ouvrir rue Augusta, dans les anciens ateliers du Sorelois, un joli magasin de sellerie et d'articles de carrosserie.

ON DEMANDE immédiatement, un BON BOULANGER, capable de faire les pâtisseries. Bons gages, travail de jour. S'adresser à

GEO. VERMETTE, Campbellton, N. B. 22 avril 1904.—2i

Le conseil a accordé dix-sept certificats de licences d'hôtels pour cette année. Il reste encore deux autres demandes qui sont sous considération. Il y aura une licence de magasin de liqueurs de plus, M. Misaël Bazinet, près du chemin de ligne.

Depuis samedi dernier nos rues sont éclairées par la lumière électrique, une distribution de 70 lumières descendantes et de 30 lumières à arc. C'est une belle lumière supérieure à celle de toute autre ville.

Notre population apprendra avec plaisir que la révérende sœur supérieure et la révérende sœur St-Louis, de l'hôpital, qui ont été gravement malades depuis quelque temps, sont maintenant assez bien pour vaquer à leurs occupations.

M. le garde-pêche Mongeau, de Ste Anne, a saisi, ce matin, du doré pris par des pêcheurs de St-Joseph, et qu'ils cherchaient à vendre. C'est bien certain que personne ne mangera de doré aujourd'hui à Sorel, les gardes pêche font trop bien leur devoir.

Le concert au bénéfice de l'orchestre Ste Cécile aura lieu à l'Académie de Musique, le 9 mai prochain. Qu'on se grave bien cette date dans la mémoire, car ce concert promet d'être splendide, et nous ne doutons pas que tous les amateurs de bonne musique aient l'occasion de se délecter.

Dimanche, à l'église paroissiale, a eu lieu une importante réunion de la Ligue du Sacré-Cœur, qui a enrôlé plusieurs nouveaux membres.

A cette occasion M. le chanoine J. C. Bernard a fait une touchante allocution. Les officiers de la Ligue ont tous été réélus.

La tempête de neige que nous avons eue mercredi, étonne bien des gens, à l'époque où nous sommes, mais l'on peut s'attendre à tout, après un hiver comme celui que nous avons eu. L'on se demande avec une certaine anxiété si l'été viendra jamais, pour voir refleurir les roses et verdifier les champs.

Il n'y a plus d'eau sur la voie du Quebec Southern entre Montréal et Sorel. Il y a un pont qui a subi des dommages près de Varennes, et les passagers sont encore obligés de débarquer à cet endroit pour faire quelques arpentés en chaloupe, et reprendre ensuite un autre train de ce côté-ci du pont. Cet inconvénient disparaîtra d'ici à mardi prochain, et les trains seront ensuite réguliers.

Samedi, les amis de M. Alphonse Mathieu, orfèvre et opticien, lui ont fait une jolie fête à l'occasion du quarantième anniversaire de sa naissance. Ils lui ont présenté une adresse et une bourse bien garnie. La démonstration, qui s'est prolongée une bonne partie de la nuit, a eu lieu dans la salle du club Jacques Cartier, qui avait été décorée pour la circonstance.

Il y a eu chant, musique et discours. Le tout a parfaitement réussi. Nos compliments à M. Mathieu.

Mercredi matin, M. le chanoine J. C. Bernard a chanté le service anniversaire de feu Mme J. A. Chênevert. M. Chênevert offre ses remerciements aux parents et aux amis qui ont assisté à ce service, de même qu'aux chœurs qui ont bien voulu se rendre à l'orgue pour cette circonstance.

Dans notre rapport de la lance du Fielding, la semaine dernière, nous avons omis involontairement le nom de M. Napoléon Badaeu, qui avait la surveillance des préparatifs nécessaires pour la lance de ce bâtiment si pesant, et qui a si bien réussi dans ce travail difficile. Nos félicitations.

Lundi matin, à eu lieu à l'archevêché de Montréal, par Sa Grandeur Monseigneur Bruchési, le mariage de M. A. A. Bruneau, C. R., et député de Richelieu, avec Mlle Lillian Foy, veuve de feu le docteur Antonio Miquelon.

L'honorable juge Mathieu servait de père à la mariée, sa filleule ; l'honorable L. P. Brodeur, ministre du Revenu de l'Intérieur était le témoin de M. Bruneau. Nos bons souhaits.

La glace tient toujours bon sur le fleuve entre Longueuil et Boucherville, ce qui retarde l'ouverture de la navigation. Les bateaux de la Cie du Richelieu, et le Préfontaine, le Florida, sont prêts à prendre leurs lignes respectives, et partiront au premier signal du départ de la glace, probablement dimanche ou lundi.

Au magasin départemental de C. O. Paradis, n'oubliez pas que vous trouverez là, le plus grand assortiment de Mousselines, Broderies, Lawn uni, Lawn avec remplis, Lawn brodé, Voiles, etc., enfin tout ce qu'il faut, dans tous les prix, pour toilette des enfants qui doivent faire leur première communion. Ça vaut la peine d'aller visiter ces marchandises. Un seul prix et 4 p. 100 d'escompte.

Dimanche, au prône, M. le chanoine Bernard, parlant de l'ouverture prochaine de la navigation, a fait à l'adresse de nos nombreux navigateurs, des remarques, et a donné des avis et des conseils dont ces derniers sauront sans doute profiter. Que loin de Sorel, a-t-il dit en substance, nos navigateurs n'oublient pas qu'ils sont chrétiens et catholiques, et que ces deux titres imposent des devoirs, demandent des pratiques et des sacrifices aux quels doit se soumettre tout homme se disant et se prétendant chrétien et catholique.

M. le chanoine a recommandé aux capitaines et à ceux en charge sur les divers bateaux, de voir à ce que toujours l'ordre règne, à ce que l'on ne blasphème pas et à ce que le nom de Dieu et des choses saintes soit respecté et vénéré.

En finissant il leur a souhaité à tous une bonne et heureuse saison, exempte d'accidents, et fructueuse pour eux et leurs familles.

Les journaux des Etats Unis publiaient dernièrement la note suivante :

"Le conseil municipal de Columbus, Ohio, a décidé de soumettre à l'approbation des contribuables électeurs, un projet de loi ayant pour objet d'améliorer le système sanitaire de la ville. Cette mesure a été prise pour enrayer la fièvre typhoïde qui a fait cet hiver 1,500 victimes à cause de la mauvaise eau. Des filtres seront utilisés afin d'assainir le système d'aqueduc de la ville."

Nous avons à Sorel de l'eau en abondance et l'analyse a prouvé qu'elle est à peu près exempte de microbes et, en tout cas, meilleure que celle de plusieurs autres villes. En ce moment, cependant, par suite de la fonte des neiges, elle n'est pas très pure et il n'est pas bon d'en boire beaucoup et surtout d'en laisser boire aux petits enfants, sans la faire bouillir. En tout cas, ce que l'on écrit à propos de la ville de Columbus prouve que la question de l'eau a une grande importance.

EN DERNIER RESSORT

Lorsque vous aurez épuisé la liste des remèdes préconisés pour le traitement du rhume, de la toux, de la grippe et de la bronchite, sans avoir obtenu la guérison attendue, prenez du BAUME RHUMAL qui vous donnera un soulagement immédiat.

M. Louis Lacouture vient d'être nommé agent pour la New-York Life, la meilleure Cie d'assurance sur la vie qu'il y ait en Amérique.

On demande plusieurs peintres pour travailler à Montréal. Très bon salaire. S'adresser à L. E. Poirier, 198 Rue St-Hubert, Montréal.

M. Poirier sera au Carleton, dimanche, de 2 à 4 hrs p. m. 22 avril 1904.—1f

#### STE ANNE DE SOREL

Le 12 du courant, est décédé dame Emérentienne Paul, épouse de M. Adélarde Millette, à l'âge de 29 ans. Elle laisse trois enfants en bas âge et son époux pour la pleurer.

Les funérailles ont eu lieu le 14, au milieu d'une nombreuse assistance, malgré le mauvais état des chemins.

Les porteurs étaient les quatre beaux-frères de la défunte, MM. Pierre Mongeau, Victor Héneault, Léopold Morasse et Pierre Millette.

La défunte était la fille de M. le lieutenant-col. Ed. Paul, et la cousine du Révd. Père Déry, Jésuite, de Québec, de Michel Larochelle, écrl., recorder de St-Henri, et de la Révd. Sœur Marie du Bon-Pasteur, du couvent de la Providence.

Nous offrons à la famille l'expression de nos regrets les plus sincères.

—Voici l'état général des recettes brutes obtenues à la fromagerie-beurrerie de M. François Robillard, de la paroisse de Ste-Anne, depuis le 13 avril jusqu'au 21 Déc. 1903.

Total de livres de lait reçu, 1,566,293, qui a rapporté la jolie somme de \$16,274.51 brutes. Avec le montant de lait sus-mentionné, il a été fabriqué 9,256 livres de beurre, qui a rapporté aux patrons, toutes dépenses payées, la somme de \$1,679.26; il a fallu 18 livres de lait pour 1 livre de beurre; il a été payé aux patrons \$0.38. 67/100 par 0/10 livres.

De plus 139,249 livres de fromage qui ont rapporté aux patrons \$12,247.33; il a fallu en moyenne 9 1/2 livres de lait pour 1 livre de fromage; et il a été payé en moyenne \$0.89 1/2 par cent livres de lait; il a été payé pour les autres dépenses, \$2,347.92: Total \$16,274.51.

FRS. LANCAULT, Secrétaire.

#### KANUK

Le Cirage Lustré "Kanuk" est à base d'huile de Koba, extraite des sabots de cette nouvelle variété d'antilope de l'Afrique du Sud.

C'est le meilleur cirage au monde pour rendre la chaussure brillante et tenir le cuir souple et l'empêcher de craquer et de se fendiller. Il double la durée des chaussures.

Prix 10cts la bouteille, fabriqué seulement par la SULTANA MFG. CO., Montréal.

#### ST-AIMÉ

M. Pierre Bélanger, marchand, ci-devant maire de cette paroisse, est mort subitement le 17 du courant.

M. le coroner Fleury a tenu une enquête, et le verdict a été "mort d'une congestion cérébrale causée par une indigestion."

M. Beauregard, fromager, de St-Aimé, est aussi cruellement éprouvé par la mort de son épouse, arrivée dans la nuit de samedi à dimanche.

Aux familles éprouvées nos sincères condoléances.

M. Jos. Bibeau, marchand de chaussures, a acheté la propriété de M. Jos. Lavallée. M. Bibeau se propose d'augmenter son commerce.

#### ST-FRANÇOIS-DU-LAC

Lundi dernier ont eu lieu les funérailles de M. Théodore Verville, âgé de 84 ans, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, voulant donner ce dernier témoignage d'estime au cher défunt et de sympathie à la famille affligée. Le service a été chanté par le Bév. J. E. Lemieux, vicaire de la paroisse.

Les porteurs de la dépouille mortelle furent MM. Joseph Desfossez, Eugène Plamondon, Alphonse Grégoire et Philippe Gill. M. Ferdinand Laferté, portait la croix.

Le deuil était conduit par ses fils, Georges Verville, Anselme Verville et Léopold Verville, et ses gendres, MM. Thomas Gill et S. Niquette, de St-Thomas de Pierreville.

On a remarqué au chœur de chant, M. Jules Allard, M. P. P.; L. M. Blondin, régisseur, M. Oscar Gladu, N. P.; monsieur Comtois, de Pierreville; O. E. Courchesne, régisseur; Benjamin Maurault, M. D.; Côme Grégoire, E. E. L. Jules Joyal et M. Emile Pelletier, maître chanteur. Après la cérémonie, la foule recueillie allait reconduire

la dépouille mortelle du défunt au cimetière.

—L'un des brise-glaces à l'entrée du port, a été emporté par les glaces.

#### Feu M. Ernest Pacaud.

Ernest Pacaud a succombé mardi, à la maladie qui le minait depuis de longs mois et à laquelle il a essayé, en vain, d'opposer toutes les résistances.

C'est un deuil profond pour le journalisme canadien et pour le parti libéral.

Pacaud faisait du journalisme depuis trente ans. Il fut à l'"Electeur"; il fut au "Soleil"; il fut pour ainsi dire l'un et l'autre.

Le Courrier offre à sa famille explorée l'expression de ses plus sincères condoléances.

**MEUBLES DE MENAGE A VENDRE.**—Une bonne couchette en bois franc, avec *bedspring* de première qualité, une table et différents autres articles de ménage S'adresser au bureau du Courrier.

14 avril 1904.—

**MOULIN A VENDRE, à St-David d'Yamaska,** contenant moulages, scies rondes, cardes, foulons etc. S'adresser à C. J. C. Wurtele, Sorel, Que.

25 Mars 1904.—4i

**VIN DE SAINT-LÉON**

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, District de Richelieu.

COUR SUPERIEURE (En vacance) No 4438

Dame Mathilda Merrette, épouse de François-Xavier Gauthier, journalier, ci-devant de St-Aimé, district de Richelieu, et maintenant absent aux Etats-Unis d'Amérique, demeurant au dit lieu de St-Aimé, dit district, dûment autorisée à ester en justice,

Demanderesse, vs François-Xavier Gauthier, ci-devant de la paroisse de St-Aimé, dit District de Richelieu, et maintenant absent aux Etats-Unis d'Amérique, Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaitre dans le mois.

CARDIN & DEGRANDPRÉ P. C. S.

J. D. PLAMONDON, Conseil.

Sorel, 16 avril 1904.—2i

#### CONDOLEANCES

A une assemblée spéciale de l'ordre des Forestiers Indépendants, Cour Richelieu, No 1348, le 18 du courant, à Sorel, tenue au lieu ordinaire, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité:

Que les membres de cette cour ont appris avec chagrin le décès survenu ces jours derniers, de l'épouse bien aimée de leur estimé confrère, M. J. N. Duguay, marchand, de La Baie du Febvre;

Qu'ils sympathisent avec lui et avec sa famille, dans le deuil profond où cette mort les a plongés.

Qu'une copie des présentes résolutions soit adressée à M. J. N. Duguay, ainsi qu'au Sorelois, au Courrier de Sorel, à la Presse, à la Patrie, et au journal de l'Ordre, avec prière de publier.

Signé,

N. F. PATENAUDE, C. R.

A. P. VANASSE, Secrétaire

Sorel, 21 avril 1904



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à mardi, le 10 mai 1904, inclusivement, des soumissions pour la construction d'un quai à La Pointe aux Trembles, comté de Portneuf, P. Q., lesquelles devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour quai à La Pointe aux Trembles."

On peut consulter les plans et devis au bureau de M. C. Desjardins, commis des travaux, bureau de poste de Montréal, au bureau de M. Ph. Béland, commis des travaux, bureau de poste de Québec, au bureau du maître de poste de La Pointe aux Trembles, Qué., ainsi qu'au ministère des travaux publics, à Ottawa.

Les soumissions devront être libellées sur les imprimés que le ministère fournit à cette fin et devront porter la signature des soumissionnaires.

Un chèque de trois mille six cents piastres (\$3,600.00), à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Le chèque dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées sera remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,

FRED. GÉLINAS, Secrétaire.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, 9 avril 1904.—2i

N. B.—Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

PROVINCE DE QUÉBEC } District de Richelieu } Cour de Circuit No 353

Rodolphe A. Brillon Demandeur

vs J. O. Lamoureux, Défendeur.

Le DEUXIEME jour de MAI prochain 1904, à DIX heures de l'avant-midi, au bureau du Shérif du district de Richelieu, au Palais de Justice, en la Cité de Sorel, je procéderai à la vente des biens, meubles et effets du défendeur par moi saisis, consistant en une part ou action de la valeur de \$50, dans le Club Nautique de cette Cité.

Condition, argent comptant.

J. O. WEILBRENNER, H. C. S.

Sorel, 20 Avril 1904.—if



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à mercredi, le 11 mai 1904, inclusivement, des soumissions pour la construction d'un brise-lames à St-Godfroi, comté de Bonaventure, P. Q., lesquelles devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour brise-lames à St-Godfroi."

On peut consulter les plans et devis au ministère des travaux publics, Ottawa; aux bureaux de M. Ph. Béland, commis des travaux publics, bâtisse du bureau de poste, Québec; de C. Desjardins, commis des travaux publics, bâtisse du bureau de poste, Montréal; et au bureau du maître de poste de St-Godfroi, comté de Bonaventure, P. Q.

Les soumissions devront être libellées sur les imprimés que le ministère fournit à cette fin et devront porter la signature des soumissionnaires.

Un chèque de deux mille cinq cents piastres (\$2,500.00), à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Le chèque dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées sera remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,

FRED. GÉLINAS, Secrétaire.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, 11 avril 1904.—2i

N. B.—Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

DISTRICT DE RICHELIEU COUR DE CIRCUIT, No. 344.

La Cité de Sorel Demanderesse

vs La Succession de feu Wilfrid L. M. Déry Défenderesse.

Le TROISIEME jour de MAI 1904, à DIX heures de l'avant-midi, à l'ancien domicile du dit W. L. M. Déry, de la Cité de Sorel, seront vendus par autorité de justice, les biens de la Défenderesse saisis en cette cause, consistant en meubles et effets de ménage, etc., etc.

Conditions: argent comptant.

J. O. MOULIN, H. C. S.

22 avril 1904.—if



Le ministère des Travaux Publics recevra jusqu'à mercredi, le 11 mai 1904, inclusivement, des soumissions pour la construction du prolongement du quai de Percé, comté de Gaspé, P. Q., lesquelles devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour le prolongement du quai de Percé."

On peut consulter les plans et devis au bureau de M. C. Desjardins, commis des travaux, bureau de poste de Montréal, au bureau de M. Ph. Béland, commis des travaux, bureau de poste de Québec, au bureau du maître de poste de Percé, Québec, ainsi qu'au ministère des travaux publics, à Ottawa.

Les soumissions devront être libellées sur les imprimés que le ministère fournit à cette fin et devront porter la signature des soumissionnaires.

Un chèque de trois mille cinq cent piastres (\$3,500.00), à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux Publics, et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission.

Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise, ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Le chèque dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées, sera remis.

Le département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

FRED. GÉLINAS, Secrétaire.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, 11 avril 1904.—2i

N. B.—Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

#### Avis Public

Est par les présentes donné que la Cité de Sorel s'adressera à la Législature de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir des amendements à son acte constitutif, aux fins suivantes: rendre les dispositions concernant l'établissement d'un abattoir public plus parfaite; donner plus d'effet aux règles concernant les égouts communs; et étendre la juridiction de la Cour du Recorder en certains cas.

JOHN GEO. GREBASSA, jur.

Greffier de la Cité.

Hotel-de-Ville, Sorel, 7 mars 1904. } 5i.



Le ministère des travaux publics recevra jusqu'à lundi, le 9 mai 1904, inclusivement, des soumissions pour la construction du quai de Ste-Famille, Ile-d'Orléans, comté de Montmorency, P. Q., lesquelles devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour le prolongement du quai de Ste-Famille, I. O."

On peut consulter les plans et devis au bureau des travaux publics, bâtisse de la Banque des Marchands, Montréal, au bureau de M. Ph. Béland, commis des travaux, bureau de poste Ste-Famille, I. O., Qué., ainsi qu'au ministère des travaux publics, à Ottawa.

Les soumissions devront être libellées sur les imprimés que le ministère fournit à cette fin et devront porter la signature des soumissionnaires.

Un chèque de deux mille piastres (\$2,000.00) à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Le chèque dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées sera remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,

FRED. GÉLINAS, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 8 avril 1904.—2i

N. B.—Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

Enregistrée et émise seulement par

LA SEULE POLICE QUI ASSURE VOTRE VIE ET QUI VOUS REMBOURSE VOTRE ARGENT.

# Comment Faire de l'Argent ? Economisez-le

En le plaçant judicieusement dans La Grande Police Industrielle de Banque d'Epargne

THE UNION LIFE ASSURANCE COMPANY, LA SEULE POLICE QUI ASSURE VOTRE VIE ET QUI VOUS REMBOURSE VOTRE ARGENT.

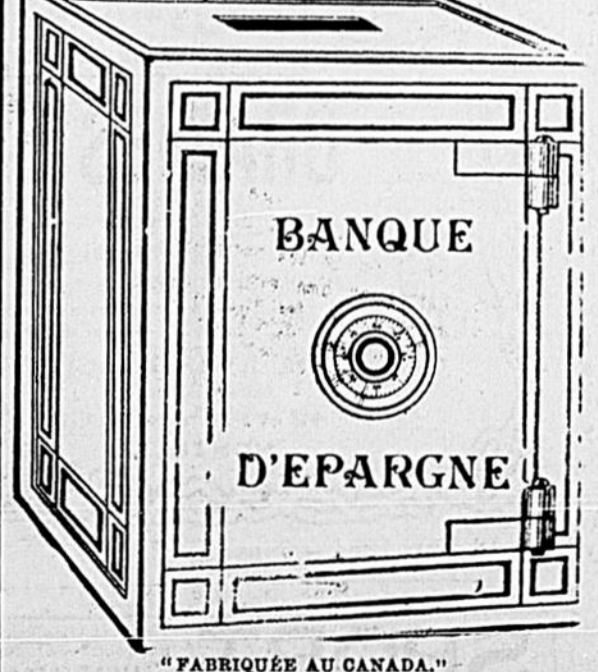
UNE police industrielle différente des autres— assure votre vie et vous rembourse votre argent.

NULLE autre police ne fait autant l'affaire de l'ouvrier.

IL vous est permis de bénéficier tout de suite avec cette police.

ON n'a à payer que 3c. par semaine, et au-dessus.

NE fait pas attendre: paie promptement.



L'ASSURANCE sur la vie n'est pas un luxe— c'est une nécessité.

IL le faut c'est un devoir pour un père d'assurer sa famille.

FRERES, sœurs, mère, tous devraient l'être.

ENFIN, profitez de la protection que vous offre l'Union Life.

Etant une sauvegarde contre des revers de fortune, contre l'adversité, à la portée de tous, LA GRANDE POLICE INDUSTRIELLE DE BANQUE D'EPARGNE a été appelée à bon droit la MEILLEURE AMIE DE L'OUVRIER.

## THE UNION LIFE ASSURANCE CO.

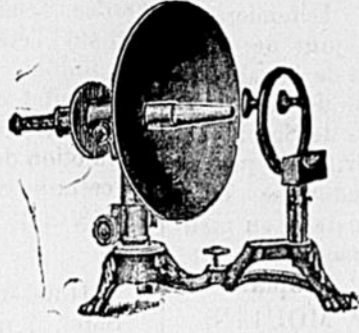
H. POLLMAN EVANS, Président. Capital complètement souscrit: Un Million de Piastres. Bureau chef—112 à 118 rue King W. Toronto.

Pour Agence dans la ville de Sorel, s'adresser à D. MORIN, SOREL. On demande des agents partout. Pas de déchéance.

# L'OPHTHAMOSCOPE ET RETMOSCOPE

COMBINÉ

Que M. A. Mathieu & Cie ont ordonné de Chicago.



## Cette merveille de la science

pour l'examen de la vue, les opticiens de New-York et de Paris en font de grands éloges, c'est pour cette raison que M. A. Mathieu, & Cie, opticiens, bien connus, viennent d'en faire l'acquisition à grands frais pour compléter leur cabinet d'optique, le seul à Sorel, et qui rivalise avec ceux de nos grandes villes.

Prenez soin de votre vue et faites-la examiner gratis chez  
**A. MATHIEU & CIE., Opticiens-Spécialistes.**

P. S.—Réparations de Chronomètres, Horloges, Bijouteries. Les montres les plus compliquées et les plus délicates sont réparées avec une attention toute spéciale.

Nous ne faisons rien autre chose que de l'ouvrage de première classe.

Toujours en mains l'un des stocks d'Orfèvreries les mieux assortis de Sorel. Diamants, Montres, Chaines, Bagues, Horloges et Jons de mariage, chez

**A. MATHIEU & CIE,**  
HORLOGERS, OPTICIENS, SPECIALISTES GRADUÉS,  
SOREL.

1er Avril 1904.—a

## Les Qualités de la Quinine

comme tonique doux et efficace, sont présentes au plus haut degré et sous une forme agréable dans le

### Vin de Quinine de Campbell

Voilà 30 ans que les médecins les plus en vue l'ordonnent.

**K. CAMPBELL & CIE, MFRS.**  
MONTREAL.

1er Décembre 1903.—a

Puis, l'angoisse dissipée, il partit à rire d'un rire épais et lourd de brute qui le secoua tout entier, jusqu'au moment où son être lâche eut suffisamment exhalé sa joie de vivre.

Alors il se leva, regarda, méprisant; le cadavre aplati, et la voix redevenue autoritaire, lui donnant un coup de pied, il jeta :

—Hein! s'écrit-tu vois bien que je suis le maître!

## Causerie Médicale

TRAITEMENT DES PREMIERES HEURES  
TRAITEMENT MEDICAL

A moins d'avoir affaire à un malade qui a déjà eu plusieurs attaques d'appendicite, et que l'attaque s'annonce d'emblée comme devant être très grave, il est rare qu'il faille opérer dans les premières vingt-quatre heures. Le plus grand nombre de cas permettent un traitement médical jusqu'au 5 ou 6ième jour permettent un traitement médical non pas pour éviter une opération, mais pour la remettre à plus tard afin d'opérer avec plus de chance, dans les cas où l'on peut attendre sans danger immédiat pour la vie du malade. Quand, par ce traitement médical, que nous allons donner bientôt, le malade est hors de danger immédiat, on n'a que la première partie du traitement de fait. Il a échappé à son attaque, mais son appendice n'est pas guéri, la maladie est calmée, mais non conjurée, attendu que l'appendice une fois qu'elle a été malade ne revient jamais à son état normal. Tant que cet organe endommagé irrémédiable, restera dans le ventre, la vie du malade sera en danger. Ce sera le feu qui couve sous la cendre, un serpent gelé qui pourra se réchauffer et piquer à mort celui qui l'abrite. Une deuxième attaque est ordinairement plus grave qu'une première et une troisième qu'une deuxième.

Nous reconnaissons, tout le monde reconnaît qu'une opération, quand l'attaque est calmée, est moins grave qu'une opération en pleine attaque; c'est pourquoi, avant d'opérer dans les cas où on est appelé au commencement, dès les premières on fait toujours un loyal essai du

traitement médical.

Ce traitement médical en quoi consiste-t-il?

Le voici: Du moment qu'un malade accuse une douleur aiguë violente, localisée, fixée dans le côté droit à mi-chemin entre l'ombélie et la pointe de la hanche, avec pouls rapide et fièvre, en un mot qu'il y a une appendicite probable. On doit le coucher sur le dos, lui recommander d'être immobile, de ne rien manger ni boire, tout au plus une cuillerée à café d'eau toutes les deux heures pour tromper sa soif s'il est très altéré. Puis, non seulement au malade, mais sur tout le ventre, appliquer de la glace dans un sac ou enveloppée dans une toile cirée. Im mobilisation complète de tout le corps et de l'intestin par de petites doses d'opium. Pas de purgatif. Pas de transportement du malade. L'appendicite devrait être opérée la plupart du temps à domicile, car les transports pour les faire opérer retardent l'opération d'une journée, expose à bien des dangers auxquels le malade n'est pas exposé en restant chez lui et en demandant le chirurgien à domicile. C'est ce qui explique que dans les hôpitaux on perd plus de cas d'appendicite que dans la pratique privée, qu'en allant opérer les malades chez eux. Tant que la maladie semble s'améliorer par ce traitement médical, on le prolonge—on attend. Seulement après cinq ou six jours, si on voit que le malade n'est ni pire ni mieux, s'il y a encore des doutes que la maladie tournera à bien, l'a et alors ça devient dangereux et la prudence est d'opérer. Le doute s'inscrit au bénéfice de l'opération.

Je suppose que par le traitement médical votre malade est apparemment guéri, il reste encore à lui ôter, lui enlever cet appendice endommagé pour prévenir une nouvelle attaque à l'avenir, pour le guérir complètement, ou éviter de se voir forcé d'opérer en pleine fièvre dans une autre attaque plus dangereuse encore.

Nous le répétons, le traitement médical est institué non pour éviter l'opération, mais pour la remettre quand la fièvre est passée, la retarder seulement, afin d'opérer plus tard dans de meilleures conditions, et n'inflirme pas la vérité de la proposition de M. Lejars, professeur à la faculté de médecine de Paris, à savoir que toute appendicite doit être opérée... tôt ou tard. Tôt quand il y a un danger immédiat; plus tard, mais toujours, quand on peut la remettre et que le patient, bien renseigné sur son propre intérêt, n'y met pas d'obstacle.

Dr HENRI LASNIER.



Un cheval Ferré avec les

**Fers "Neverslip"**  
est sûr de ne jamais glisser.

**Ludger Gravel,**  
Agent.

26 Place Jacques Cartier, MONTREAL.

ILS SONT A PLAINDRE

On plaint les pauvres malades atteints de gros rhumes; pourquoi ne pas leur procurer un soulagement immédiat en leur faisant prendre quelques doses du BAUME RHUMAL qui les guérira radicalement.

LES  
MAISONS SUIVANTES  
DE MONTREAL,  
sont recommandées à nos  
LECTEURS

**Dr CHRETIEN ZAUGG**  
Spécialiste pour les maux d'yeux, d'Oreilles, du Nez, et de la Gorge.—Consultations tous les jours de 2 à 5 heures, dimanches exceptés.  
137 rue ST-DENIS, Montréal  
18 Mars 1094.—13 ins

**GRAINES** de Légumes et Fleurs, etc., etc.  
DE CHOIX  
GRATIS Envoi sur demande de notre magnifique catalogue illustré  
**DUPIY & FERGUSON,**  
Place Jacques Cartier, MONTREAL  
18 Mars 1904.—8 ins

**Pianos Bachman**  
Musique en feuilles  
Dernières nouveautés  
**ED. ARCHAMBAULT,**  
1686, rue Ste-Catherine, MONTREAL  
13 Nov. 1903.—26 ins

**NOS dents** sont les plus belles et les meilleures; elles sont naturelles, insaisissables, incassables; garanties. Grande satisfaction à tous.  
**INSTITUT DENTAIRE FRANCO-AMERICAIN**  
162 rue St-Denis, MONTREAL  
13 Nov. 1903.—a

**ENGRAIS**  
Rien n'est meilleur pour engraisser  
**PORCS**  
Faites-en l'essai, nous ferons des prix satisfaisants.  
**MICHAUD FRERES & CIE, 91 St-François-Xavier, Montréal.**

**EPARGNE LE TEMPS et L'ARGENT**

**Savon "Gilt Edge" de Strachan**

Lave bien et promptement. Un savon dur, résistant bien, parfait, pour la buanderie, etc.

Conservés vos enveloppes pour primes superbes gratis.

**THE WM. STRACHAN CO., Manufacturiers, MONTREAL.**

18 Mars 1904.—1a

**"Semez-les, et vous en aurez le succès."**

Envoyez-nous votre nom et votre adresse, et aussi les adresses de ceux de vos amis qui font usage de graines et nous nous ferons un plaisir de vous envoyer, absolument gratis, notre

**CATALOGUE ILLUSTRE DE GRAINES—1904**

**GRAINES d'EWING**  
choisies des champs et fleurs

Leur qualité est sans rivale, elles donnent toujours satisfaction—et leur prix est tout à fait à votre avantage.

Agents pour les Incubateurs et Eleveuses "Oyphers"—Prix sur demande.

**WM. EWING & CIE**  
MARCHANDS DE GRAINES  
42 et 146 rue McGill  
MONTREAL

18 Mars 1904.—5 ins

**SPORT**  
Fusils et Carabines, de tous prix, cartouches et accessoires de toutes descriptions pour chasseurs.  
**AMIOT, LECOURE & LARIVIERE, Inc.**  
591 & 593 rue St-Laurent, MONTREAL.  
13 Novembre, 1903.—26

**Plombiers**  
Toutes les fournitures pour Plombiers, de première qualité et aux meilleurs prix, grand choix de  
**Baignoires, Lavabos, toutes tailles de tuyaux et tout articles pour plomberie.**  
Demandez nos prix.  
**The EDW. CAVANAGH CO., Ltd., 2547, rue Notre-Dame, MONTREAL.**  
13 Novembre 1903.—26



## Quebec Southern Ry.

Départ de Sorel à 7.00 hrs A. M.  
et 3.30 p. m.

Les trains arrivent à Sorel à 9.50 a. m. et 9.00 hrs p. m.

## South Shore Ry.

DÉPART DE SOREL, la semaine, à 6.55 heures a. m., et 3.50 heures p. m. pour Montréal.

Départ de Montréal pour Sorel, etc., le matin à 8.00 heures, et l'après-midi à 5.16 heures, à part le dimanche.

Le train qui part de Montréal le matin à 8 hrs se rend jusqu'à St-François, Départ de Sorel à 11.10 hrs. a. m.

Départ de St-François, pour retour, à 2.30 heures p. m.

Raccordements avec tout les chemins de fer pour l'Est, l'Ouest et les États-Unis.

Les arrangements intervenus entre le Q. S. R. et autres lignes assurent au public voyageur un service direct, prompt et journalier entre Sorel, St-Hyacinthe, Boston et New-York et toutes les stations intermédiaires.

Les passagers qui se rendent à Worcester, Boston, etc., ne changent pas de chars.

Communication prompte et facile avec tous les principaux centres canadiens et grandes villes de la Nouvelle Angleterre. Des restaurants fournissent des bons repas aux relais, et un buffet soigné se trouve sur le char-palais.

**Ed. C. LALONDE,**  
Supt. Shore line Division.

**R. A. TRUDEAU,**  
Supt. Southern Division.  
Janvier 1904.—a

## BANQUE D'HOCHELAGA

Capital payé.....\$2,000,000  
Fonds de Réserve. 1,050,000

Lettres de crédit, circulaires émises à ce Bureau, et payables dans tous les pays du monde.

Dépôts reçus et intérêts accordés.

Traites vendues et collectées sur toutes les principales villes du

CANADA ET DES ETATS-UNIS

ARGENT

FRANÇAIS, ANGLAIS, AMÉRICAIN

ACHETÉ ET VENDU

Succursale à Sorel

Coin des Rues du Roi et Georges.

J. A. THERIEN.

Gérant.

TÉLÉPHONE BELL No. 9.

15 Mars 1903.—a

## L'ECONOMIE

N'EXCLUT PAS

LE CONFORT et le LUXE dans

## L'AMEUBLEMENT

Le point important est de bien savoir acheter et de s'adresser à bonne enseigne.

NOTRE MAISON, avec ses deux magasins, son assortiment colossal et son débit considérable qui lui fournit les plus belles chances d'achat aux meilleures conditions possibles, est certainement en mesure de donner entière satisfaction aux acheteurs les plus minutieux, de

MEUBLES, TAPIS, DRAPERIES  
RIDEAUX,

Tout ce qu'il y a de nouveau, de riche, de goût, d'utile, de bon et durable, nous l'avons dans une infinité de formes, de genres et de nuances. Donnez-vous simplement la peine de nous visiter à votre prochain voyage et vous verrez que

NOS PRIX sont tout aussi attractifs que l'élégance et la qualité indiscutable de nos marchandises.

## N. G. VALIQUETTE,

EST 1541-1547 **RUE STE-CATHERINE** OUEST 2446

MONTREAL.

## The Metropolitan Stock Exchange of Boston, Mass.

Incorporé en 1890, sous les lois de l'Etat du Massachusetts. Par permission de sa charte, elle vend et achète des stocks, grains, coton, provisions, pour argent comptant, ou sur marge de 3 p. 100. Chaque contrat est garanti par la Cie. Références à n'importe quelle banque, ou aux agences mercantiles. Bureau à Sorel, coin des rues Georges et Augusta, au deuxième étage, en face de l'Hôtel Carleton.  
24 septembre 1903.—

## HOTEL CARLETON.

FRANK COTÉ, PROP.

Table de première classe,  
Bonnes chambres à coucher,  
Lumière Electrique.  
Vastes salons,  
Chambres d'échantillons,  
Liqueurs et Cigares premier choix  
Il y a des voitures à l'arrivée des chars et des bateaux.

PRIX MODERÉS.  
Sorel, 25 mars 1904.—a

## La Cie Electrique de Sorel.

Bureau et usines Rue Elizabeth, près de l'usine à gaz.  
Se charge de contrats pour installations électriques de tous genres. Elle tient aussi en stock toutes les fournitures pour appareils électriques.  
Bell. Tell. No 115.  
Boite Poste No 75  
D. J. FLYNN,  
Surintendant.  
Sorel, 22 janvier 1904.—a

## Hotel Riendeau

Place Jacques-Cartier,  
MONTREAL

Cet hôtel est à proximité du débarcadere des bateaux de la Cie du Richelieu et d'Ontario, de l'Hôtel-de-Ville et du Palais de Justice, c'est à-dire au centre même des affaires commerciales.  
Cet hôtel est tenu sur un très bon pied et est au nombre des meilleurs de Montréal.  
Magnifique table, bonnes chambres, liqueurs choisies, enfin tout ce qu'il faut pour faire un hôtel de première classe.  
Allez à l'hôtel Riendeau une fois et ensuite vous ne voudrez jamais aller ailleurs.

J. A. TANGUAY  
Propri  
Sorel 15 Mars 1902.—1a